

1
(N° 320.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1847.

DENRÉES ALIMENTAIRES ⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la commission ⁽²⁾, par M. DESMAISIÈRES.

MESSIEURS,

La commission que vous avez chargée d'examiner le projet de loi relatif aux denrées alimentaires, a l'honneur, à l'unanimité, de vous en proposer l'adoption et d'en demander, vu l'urgence, la discussion immédiate. Elle a successivement adopté les divers articles du projet de loi, sans observation.

Le Rapporteur,
L. DESMAISIÈRES.

(1) Projet de loi, n° 318.

(2) La commission était composée de MM. DESMAISIÈRES, DU BUS aîné, BRABANT, LESOINNE, MAERTENS et DE VILLEGAS.
